

CAUE 974

« Qualité environnementale du projet architectural et urbain à la Réunion »

9 ème Session – 2013 – Calendrier et Programme

Module 1 - "Construction en milieu tropical, outils", "Eco-aménagements en milieu tropical", 18, 19 et 20 mars 2013

- Ventilation naturelle de l'habitat tropical : quels outils d'aide à la conception, outils de simulation thermique : du programme PERENE à la RTAA DOM
François Garde, Université de la Réunion 1,5 j
- Eco-aménagements à la Réunion,
Michel Reynaud, architecte 1j

Module 2 - "Les enjeux environnementaux de l'urbanisme", "Aménagements durables", 24, 25 et 26 avril 2013

- Principes appliqués à la conception d'opérations d'extensions urbaines Les enjeux environnementaux de l'urbanisme
Christian Charignon, architecte urbaniste. 2 j
- Projet de ZAC écologique, l'approche opérationnelle
Didier Larue, paysagiste urbaniste. 1 j

Module 3 - "Gestion partagée et conception intégrée, outils", "La conception environnementale du bâtiment, une approche globale" 4, 5 et 6 juin 2013

- La conception environnementale du bâtiment, une approche globale : choix des matériaux et systèmes constructifs; analyse du cycle de vie (ACV) et énergie grise; bois et architecture ; toitures végétalisées
Frédéric Nicolas, architecte DPLG. 1,5j
- Le projet durable : nouveaux outils de gestion partagée et de conception intégrée
Daniel Faure, ingénieur, assistant à Maîtrise d'ouvrage, Marseille, 1,5 j

Module 4 "Les arbitrages de l'éco-conception", "Parti architectural et Plan-masse", "Inertie thermique, la course du soleil", "Opérations à la Réunion"

25, 26 et 27 septembre 2013

- De l'AMO à la maîtrise d'œuvre, les arbitrages de l'éco-conception
Alain Bornarel, *Tribu 1j*
- Le parti architectural et le climat réunionnais; plan-masse et morphologie du bâti pour les échanges thermiques; la course apparente du soleil et ses conséquences sur les expositions
L'inertie thermique dans le bâtiment : à quoi elle sert et comment elle se maîtrise, le contrôle de l'ensoleillement par le projet : les masques architecturaux
Jean-Louis Izard, *architecte, enseignant-chercheur ENSAMarseille, 1 j*
- Démarche de la maîtrise d'ouvrage en QE : du programme au choix d'un projet,
Exemple d'opérations de bâtiments et d'aménagement à la Réunion
Isabelle Claudepierre, *ingénieur, SICLE AB, 1 j*

Module 5 "Architecture, construction et santé", "Politique urbaine environnementale"

13, 14 et 15 novembre 2013

- Diminuer l'impact sanitaire des bâtiments : des produits de construction à la qualité de l'air intérieur, de l'environnement sonore au besoin de lumière naturelle, etc.
Suzanne Déoux, *médecin, Médieco 2j*
- La politique urbaine environnementale : Un changement de culture et de pratiques. "Du PLU à l'urbanisme de Projet." "Du projet à l'opérationnel"
Pierre Kermen, *Chargé de mission développement durable Université Joseph Fourier Grenoble 1. Urbaniste et économiste de l'environnement, Maire-adjoint à l'urbanisme de la ville de Grenoble, PDG de la SEM SAGES de 2001 à 2008. A l'initiative de la Zac De Bonne, Grand Prix Eco-quartier 2009 du Ministère de l'écologie. 1 j*

Total des heures de formation pour les cinq modules : 90 heures.

Coût total de la formation par stagiaire : 1 300,00 €.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Valorisation de la formation

Les stagiaires de la formation « Qualité Environnementale du projet architectural et urbain à la Réunion » peuvent, s'ils le désirent, obtenir un certificat d'aptitude délivré par le CAUE 974 en échange de la remise d'un document personnel.

Ce document consistera à présenter un témoignage personnel sur une expérience vécue postérieurement à la formation, par exemple l'application partielle ou totale des critères de la qualité environnementale à un projet

- en tant qu'architecte,
- en tant que maître d'ouvrage,
- en tant qu'ingénieur,

selon le cas.

Ce projet pourra être en phase programmation, ou pré-étude ou étude (esquisse sur concours gagné ou non), en cours de réalisation ou achevé, à la Réunion ou ailleurs.

La forme du document devra lui permettre d'être publié dans le futur Centre de Ressources Qualité Environnementale du Cadre Bâti à la Réunion. Elle comprendra :

- Une présentation de l'opération et de la problématique développée ;
- Une iconographie complète (description du site et pièces dessinées du projet ; photos si le bâtiment existe)
- Eventuellement, des retours d'expérience sur les difficultés rencontrées, sur le chantier, sur l'habitabilité réelle vue par les occupants et sur le bilan énergétique.
- Une conclusion en forme de réflexion sur les perspectives d'avenir.

Chaque projet fera l'objet d'une présentation orale courte en présence du responsable pédagogique de la formation, Jean-Louis Izard.

Cette présentation aura lieu après la fin de la formation, les dates précises n'étant pas fixées à ce jour.